



CHARLES COLLIN

CECIL CARS

CECIL CARS EST L'UN DES NOMS QUI COMPTENT DANS LE MONDE DE LA VOITURE DE COLLECTION. CAPABLE D'ENTIÈREMENT RESTAURER UNE AUTO, CETTE ENTREPRISE FAMILIALE, FONDÉE EN 1985, SE CONSACRE ÉGALEMENT À LA VENTE ET À L'EXPERTISE DE MODÈLES HAUT DE GAMME. FILS DES FONDATEURS, CHARLES COLLIN NOUS PARLE DES MOTIVATIONS QUI INCITENT À INVESTIR DANS L'AUTOMOBILE DE COLLECTION ET DU PROFIL DES NOUVEAUX ACHÉTEURS.



■ Pourquoi s'intéresser à la voiture de collection lorsque l'on souhaite se constituer un patrimoine ?

L'idée peut venir d'un simple souci de diversification de son patrimoine, mais aussi d'une passion familiale déjà ancrée ou au contraire d'un désir de découvrir un univers nouveau et dans l'air du temps. Il y a bien sûr la possibilité, à certaines périodes, de réaliser de fortes plus-values. Mais l'automobile de collection est aussi un vecteur de rencontres et d'échanges, que ce soit au sein des clubs de propriétaires ou lors des transactions entre passionnés. S'y ajoutent les émotions partagées lors des rallyes, source unique de relations humaines, et, évidemment, le plaisir de conduire. Rares sont les investissements à pouvoir provoquer autant d'émotion.

■ Il vous arrive de moderniser des autos en installant une direction assistée ou la climatisation. Quel type de clientèle vous demande ce genre de prestations ?

Une nouvelle clientèle, plus jeune que la moyenne des possesseurs de voitures de

collection, considère de telles transformations comme indispensables pour pouvoir utiliser, parfois au quotidien, des modèles rares et historiques. Techniquement, il est souvent facile de modifier des véhicules anciens pour leur apporter plus de confort, de modernité technique et de sécurité,

“NOTRE RÔLE EST ÉGALEMENT DE TRANSMETTRE UN PATRIMOINE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES”

en intervenant sur les freins ou les amortisseurs, en installant la direction assistée ou l'air conditionné. Mais n'oublions pas que nous ne sommes que momentanément détenteurs de ces merveilles et que notre rôle est également de transmettre un patrimoine aux générations futures.

■ Quelle est l'influence de ces modifications sur l'obtention de la carte grise collection ?

Il faut savoir que de telles modifications ne permettent plus l'obtention d'une carte grise collection. En effet, pour répondre aux exigences légales, la voiture doit être conforme à son P.V. des Mines original. Sachant qu'aucune vérification n'est faite sur l'auto lors de la demande d'une carte grise collection, on peut l'obtenir en dépit des modifications. Mais c'est illégal et risqué. En cas d'accident par exemple, un assureur pourra refuser de prendre en charge les frais en rétorquant que la voiture impliquée ne correspond pas à celle qu'il a couverte.

■ Et y a-t-il un impact sur la valeur de ces voitures et leur aspect patrimonial ?

La voiture ainsi améliorée perdra une partie de sa valeur si les modifications sont irréversibles. Ce qui, en pratique, n'est quasiment jamais le cas. Au contraire, sur des modèles de collection relativement courants, tels qu'une Jaguar Type E, cela peut permettre de vendre son exemplaire plus cher que ceux qui en sont dépourvus. ■■■